

Orientation après M1

Par **Marinou**, le **07/11/2012** à **10:30**

Bonjour à tous.

J'aurai pusieures questions en espérant que vous pourrez m'aider. Je vais tout vous expliquer du début, ce sera long mais plus précis.

Durant l'année 2011/2012, j'ai effectué mon Master 1 Droit des Affaires grâce au programme ISEP, aux Etats-Unis. J'ai obtenu l'équivalence de mon université en France. Je comptais cette année effectuer un Master 2 Droit des Affaires Internationales, mais en cours de route, une offre de stage s'est offerte à moi. N'ayant jamais effectué de stage au cours de mon cursus scolaire, j'ai décidé de saisir l'opportunité. Je suis donc pour 6 mois en stage au service commerce international d'une filiale d'une grosse entreprise. J'effectue en même temps un IEJ, pour passer [barre]le concours[/barre] l'examen en 2013. Dans le cas où je serai admise (soyons optimiste) j'envisage d'effectuer un M2 et repousser mon entrée à 2014. Là viennent mes questions:

-J'étais partie dans l'objectif ferme de faire un M2 axé Droit des Aff internationales, mais depuis mon stage, je me demande si il ne semblerait pas intéressant de faire un M2 axé commerce, management mineure Droit, tout ça internaional.

-Ai-je des chances, n'ayant pas passé mon M1 en France mais ayant effectué un stage de 6 mois parallèlement auquel je lis les cours de M1 Dt des Aff français (j'ai des potes sympas)d'avoir un "bon" M2 droit des aff internationales (DCI Montpellier par exemple).

-Mon stage se terminant fin Février, auriez vous une piste de "diplôme" pouvant être passé sur le deuxième semestre? Un peu vague comme question. Je réfléchis maintenant à ce qui serait le plus judicieux de faire le second semestre pour mettre toutes les chances de mon côté. Je pensais donc à un "diplôme" ou un travail provisoire en cabinet (secrétaire/assistante...) Mais je pense que le provisoire pose problème [smile7]

Voilà. Pour ceux qui en sont arrivé jusque là, merci d'avoir tout lu, désolé de la longueur du message. Et merci pour vos réponses.

Par **ainezumi**, le **04/03/2013** à **17:30**

Bonjour,

Un stage est toujours bénéfique sur un CV. Les chances d'être sélectionné à un M2 sont liées

à tes notes, à ton parcours extrauniversitaire (stages, jobs, expériences étrangères...), à ta motivation... Je ne vois pas pourquoi tu n'aurais pas de chance d'avoir un "bon" M2. Comme on dit, qui ne tente rien n'a rien.

Pour le post mois de février jusqu'à la rentrée, je te conseille plutôt un autre stage, un job en lien avec tes études... Le provisoire est plus courant que le permanent par les temps qui courent, avec ton CV tu ne devrais pas avoir trop de mal à trouver.

Cela permettrait de ne pas rester sans rien faire jusqu'à la rentrée, une période de vide étant, je pense, plutôt mal vue à la sélection des candidats...

En ce qui concerne un M2 qui soit plus axé vers le commerce et le management, ce serait positif également. Tout dépend de ce que tu veux faire exactement.

Une double formation est bien vue par les recruteurs, ça fait bien sur un CV. Cela permet de faire preuve de polyvalence, ce qui est bien vu par les recruteurs qui aiment bien faire des économies de salaires, et il existe de bons M2 dans les IAE par ex, qui n'ont rien à envier aux grandes écoles de commerce...

Dans tous les cas tu sembles bien partie pour un bon M2, à choisir selon tes préférences et ton projet professionnel. Ne mets pas tous tes oeufs dans le même panier, prévois des plans B, C, D... histoire de ne pas te retrouver sans rien à la rentrée, et je pense que tout ira bien :)

Par Yn, le **04/03/2013** à **17:37**

Salut,

Ton parcours est intéressant, mais il doit être complété, sinon tu n'as aucune chance d'intégrer un M2 (surtout si tu vises dans les hautes sphères du droit international).

Selon moi, il faut absolument faire un M1 en droit des affaires. Si tu as déjà eu de bons résultats en licence et que tu en obtiens encore, tu auras, avec ton stage et ta maîtrise de l'anglais, un excellent dossier qui peut t'ouvrir les portes de bons M2 (les M2 de qualité en droit international ne manquent pas).

Un niveau licence est beaucoup trop juste en France car tu risques d'accumuler des lacunes qui te seront préjudiciables par la suite.

Pour ce qui est du barreau, si tu es admises, tu peux tout à fait suivre les enseignements de ton M2 (et valider par-là un module de l'école d'avocat) et suivre ensuite la formation de ladite école.

Tu peux toutefois faire des demandes en M2 cette année, mais tes chances sont beaucoup plus minces.